

Nombre de membres :

- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 15
- pouvoirs : 3
- absents : 9
- prenant part à la délibération : 18

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

Date de la convocation : 06 avril 2023 - **Date de l'affichage :** 18 avril 2023

Membres Présents :

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, CONGE Pascal, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GROS Vincent, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, PIEYRE Laurence, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

Membre ayant donné un pouvoir :

GRISOUL Philippe à COULET Brigitte, LE BONNIEC Maria à Dominique LONVIS, LUNARDI Karine à Gérard CARO

Membres absents :

DEVOT Sylvie, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, URSCH Jacky

Membres excusés :

RAYNAUD Fabrice

Mme Brigitte COULET est élue secrétaire de séance

Délibération n°2023_01 – Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 20 décembre 2022

Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions qui ont été prises, depuis la réunion du Conseil Municipal du 20 décembre 2022, dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée à Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet	Fournisseurs ou bénéficiaires	Montant	Durée
2023_01	14/02/2023	Demande de subvention – Crèche de 20 places	Préfecture de l'Hérault (DETR 2023)	256 640.00€ (30% du projet)	
2023_02	07/03/2023	Convention de prêt de l'exposition « Les affiches Revue murale de poésie » ainsi que la « malle jeux chat perché »	Direction de la Lecture Publique Départementale	Valeur d'assurance : 2000€ et 750€	08 au 23 mars 2023
2023_03	16/03/2023	Demande de subvention – Bâtiment APC/Accueil mairie	Conseil départemental de l'Hérault	100 948.00€ (80% du projet)	
2023_04	28/10/2022	Signature d'une convention annuelle	Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne	300€ de cotisation d'adhésion annuelle 6 600€ pour la mission d'accompagnement de la révision du Plan Local d'Urbanisme	2023
2023_05	27/03/2023	Signature d'un contrat de cession – Spectacle « Voyage, voyage »	Association Conspectus	1260€ TTC + frais de déplacement 240€	02 juillet 2023
2023_06	28/03/2023	Signature d'un contrat de cession – Spectacle « L'élan de Suzie »	Compagnie les nuits claires	791.25€ TTC + frais de déplacement 30€	22 avril 2023

Le conseil municipal prend acte

M. le Maire
Jean-Jacques ESTEBAN

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.



N°	Nom	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance
1	MARTIN	JEAN	15/03/1985	LILLE
2	DUBOIS	MARIE	22/07/1990	PARIS
3	LEROY	PIERRE	10/11/1978	LYON
4	MOREAU	ANNE	05/02/1982	NANTES
5	RICHARD	JULIEN	18/09/1988	BORDEAUX

